

M. GIROUARD: Je ne me souviens pas de l'avoir reçue.

L'hon. H. A. STEWART: Mais on m'assure que l'on a suivi la méthode habituelle du ministère, laquelle comprend l'envoi de copies de ces annonces à tous les membres. Je ne sais pas pourquoi on n'a pas reçu de soumissions de l'endroit en question.

M. GIROUARD: Le département a-t-il accepté une soumission?

L'hon. H. A. STEWART: Oui, et on a adjudgé l'entreprise au plus bas soumissionnaire, ce qui est notre règle.

M. HEAPS: Quel était le montant?

L'hon. H. A. STEWART: \$1,716.25.

M. GIROUARD: Est-ce la soumission de M. Mercure, de Drummondville?

L'hon. H. A. STEWART: Oui.

M. GIROUARD: Le ministre admettra, je crois, que cet état de choses n'est pas très satisfaisant pour les citoyens de Victoriaville. Il s'agit de construire un édifice dans une ville d'environ 7,000 âmes; on demande des soumissions mais on ne publie pas d'annonces dans cette ville; on ne fait savoir d'aucune façon à ces gens que l'on demande des soumissions. Ils ont donc parfaitement droit de se plaindre. Le département aurait dû au moins faire connaître la demande de soumissions à Victoriaville. Je n'ai pas d'objection à ce qu'on publie les avis dans la *Gazette du Canada*, mais le ministre doit savoir que très peu de gens à Victoriaville reçoivent cette publication. Personne n'y a présenté de soumissions, et cela motive l'attitude que je prends en ce moment. Je prétends que le ministre devrait revenir sur sa décision d'accepter la soumission. Il a une très bonne raison d'agir ainsi. Je le prie fortement de rouvrir toute la question et de publier les avis à Victoriaville et à Arthabaska. Les gens qui auraient dû savoir que l'on demandait des soumissions sont bien les habitants de Victoriaville, où ce bureau de poste est situé, et je crois que le ministre reconnaîtra le bien-fondé de cet avis. Je n'ai pas de doute qu'il ne désire rendre justice aux citoyens de cette ville, et il n'outrepasserait pas ses pouvoirs s'il annulait la soumission de l'extérieur acceptée et en demandait de nouvelles, afin de permettre à ces gens de présenter des soumissions.

L'hon. H. A. STEWART: Le décret du conseil, accordant la fourniture au plus bas soumissionnaire, a été adopté le 30 mars, et il serait impossible d'annuler le marché maintenant. Il n'est pas hors de l'ordinaire de constater que des maisons de l'endroit n'ont

pas réussi à obtenir ces entreprises; d'autres compagnies semblent outillées spécialement pour faire ce genre de travail. Je puis assurer à mon honorable ami, si cela peut le satisfaire, que, règle générale, des maisons de l'extérieur obtiennent ces entreprises. Je comprends son désir de voir les habitants de sa ville obtenir des commandes, mais il est assez rare qu'il en arrive ainsi dans les cas de soumissions.

M. GIROUARD: Je suis certain que le ministre veut rendre justice à tout le monde, et il admettra que j'ai raison. On publie un journal à Victoriaville, et un autre à Arthabaska qui se trouve à trois milles du premier endroit. Le ministre peut-il me dire si on a annoncé cette demande de soumissions dans l'un ou l'autre de ces journaux?

L'hon. H. A. STEWART: Je répondrai que ces détails sont de simples affaires de routine au bureau, dont je n'ai pas connaissance personnellement. Je n'ai pas la liste des journaux dans lesquels on publie ces avis, d'adjudication, mais j'obtiendrai ces renseignements et je vous en ferai part.

M. GIROUARD: Merci.

M. HEAPS: La question que j'ai soulevée est de beaucoup plus importante qu'une simple question locale; elle intéresse en somme toutes les parties du Dominion, particulièrement les villes. Je crois qu'au cours d'une période de dépression, plus qu'en tout autre temps, l'Etat devrait dépenser de fortes sommes en travaux publics. Cependant, il semble en cette occasion que l'on fait le contraire, et l'on veut pratiquer l'économie qui, comme je l'ai déjà dit, fera grossir le nombre des chômeurs. L'argent dépensé l'été dernier n'a réellement rien à faire avec les crédits que nous étudions présentement. Je sais que dans plusieurs de nos grands centres, où quantité d'ouvriers sont sans travail, il serait nécessaire de construire des édifices publics, et on devrait les construire sans tarder. C'est maintenant que le Gouvernement devrait s'y mettre. Je songe tout particulièrement à des édifices dans la ville de Winnipeg. Nous étudierons dans quelques instants les crédits de la province du Manitoba, mais je crois que cette question peut se discuter en considérant le crédit à l'étude. Les édifices publics se font attendre à Winnipeg, et actuellement le nombre des chômeurs est très considérable. Le Gouvernement fédéral donnerait le bon exemple aux autres corps publics s'il entreprenait ces travaux en ce moment pour donner de l'emploi aux ouvriers qui autrement ne pourront peut-être pas trouver de travail. Un programme d'économies à l'heure actuelle n'a pas sa raison d'être. L'année dernière, l'ancien régime